



Informations sur la vaccination contre le COVID-19

L'essentiel en bref

- La vaccination contre le COVID-19 est recommandée en automne/hiver aux groupes suivants :
 - Personnes à partir de 65 ans
 - Personnes à partir de 16 ans atteintes de maladies préexistantes
 - Personnes à partir de 16 ans atteintes de trisomie 21
 - Personnes enceintes
- La vaccination permet à ces personnes d'améliorer leur protection contre les formes graves de la maladie pendant plusieurs mois.

Presque toutes les personnes ont déjà été en contact avec le coronavirus, et leur système immunitaire y a donc été confronté. Les variants actuels tendent à générer une forme bénigne de la maladie chez les personnes sans facteurs de risque. En cas de contacts accrus dans les espaces clos, le virus peut circuler davantage, augmentant ainsi la probabilité de contracter le COVID-19. L'augmentation des contacts à l'intérieur peut entraîner une recrudescence de la circulation du coronavirus au cours de l'hiver. La probabilité de contracter le COVID-19 pourrait donc augmenter à nouveau.

À qui la vaccination est-elle recommandée en automne/hiver ?

La vaccination contre le COVID-19 est recommandée en automne/hiver aux personnes à partir de 16 ans présentant un risque accru de forme grave. C'est aussi chez ces personnes que la protection immunitaire diminue le plus vite. La vaccination améliore pendant plusieurs mois la protection contre les formes graves de la maladie et leurs complications.

Quelles personnes présentent un risque accru de forme grave ?

- a) Les personnes à partir de 65 ans
- b) Les personnes à partir de 16 ans atteintes de certaines formes des maladies chroniques suivantes :
 - Hypertension
 - Maladies cardiovasculaires
 - Diabète
 - Maladies pulmonaires et respiratoires
 - Cancer
 - Maladies ou traitements affaiblissant le système immunitaire
 - Obésité (IMC ≥ 35 kg/m²)
 - Insuffisance rénale
 - Cirrhose du foie
- c) Les personnes à partir de 16 ans atteintes de trisomie 21

Qu'en est-il des femmes enceintes ?

La vaccination est recommandée aux personnes enceintes afin de protéger la mère et l'enfant à naître contre le risque légèrement accru de forme grave du COVID-19 et contre de possibles complications de la grossesse. Elle est tout particulièrement recommandée aux personnes enceintes présentant une maladie préexistante.

Qu'en est-il du reste de la population ?

Aucune vaccination n'est recommandée en automne/hiver aux personnes de moins de 65 ans sans facteur de risque. La vaccination leur offre une protection faible et de courte durée contre les formes bénignes.

La vaccination n'est donc pas non plus recommandée aux professionnels de la santé et aux soignants. Toutefois, ils peuvent se faire vacciner s'ils souhaitent réduire le risque d'une infection bénigne, sur la base d'une pesée d'intérêts individuelle.

Information sur la vaccination

Moment de la vaccination :

Le moment idéal pour se faire vacciner contre le COVID-19 se situe entre mi-octobre et mi-décembre. Le vaccin peut être administré à partir de six mois après la dernière dose ou à partir de six mois après une infection avérée au coronavirus.

Une vaccination contre la grippe peut être administrée en même temps que, avant ou après une vaccination contre le COVID-19. Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Vaccin :

Faites-vous vacciner avec un vaccin à ARNm adapté aux variants actuels du virus. Peu importe le vaccin utilisé lors des injections précédentes.

Allergies : si vous souffrez d'une allergie confirmée à des composants des vaccins, veuillez demander conseil à un allergologue.

Effets secondaires :

Toute vaccination peut entraîner des effets secondaires. La plupart du temps, ils sont faibles à modérés et disparaissent rapidement.



Des maux de tête, de la fatigue et des réactions au point d'injection telles que des douleurs, des rougeurs ou des gonflements comptent parmi les effets secondaires fréquents. En outre, des douleurs musculaires et articulaires ainsi que des symptômes généraux tels que des frissons, une sensation de fièvre ou une légère fièvre peuvent survenir.

Les effets secondaires sévères sont très rares. Ainsi, certaines personnes peuvent, par exemple, avoir une réaction allergique grave directement après une vaccination ; elle se manifeste par un fort gonflement, des rougeurs, des démangeaisons ou des difficultés respiratoires. Dans de très rares cas, des inflammations du muscle cardiaque ou du péricarde ont été observées dans les 14 jours suivant la vaccination ; elles étaient généralement légères et ont pu être traitées efficacement. Les symptômes principaux d'une inflammation du muscle cardiaque sont des douleurs thoraciques, des difficultés respiratoires et de fortes palpitations, généralement dans les deux semaines suivant la vaccination.

D'autres effets secondaires ne sont pas exclus. La durée des symptômes peut varier. Veuillez signaler à un médecin, à un pharmacien ou au centre de vaccination tout problème de santé grave ou inattendu survenu après la vaccination contre le COVID-19.

Des problèmes de santé peuvent survenir à tout moment, parfois immédiatement après la vaccination. Ils ne résultent pas forcément de la vaccination.

Coûts :

Si la vaccination est recommandée, l'assurance obligatoire des soins prend en charge les coûts (sous réserve de la franchise et de la quote-part). Les personnes qui se font vacciner en pharmacie paient elles-mêmes la vaccination.

Les personnes non visées par une recommandation peuvent également décider de se faire vacciner après une considération individuelle. Dans ce cas, les frais sont à leur charge.

Comment se protéger encore mieux ?

Vous pouvez réduire le risque d'infection au coronavirus par d'autres mesures, par exemple en portant un masque à l'intérieur.

Veuillez consulter le site Internet « *Voici comment nous protéger* ».

Plus d'informations

- www.bag.admin.ch/vaccination-covid19
- www.bag.admin.ch/voici-comment-nous-protoger
- www.protegerdelagrippe.ch
- Ligne info-vaccins : 0844 448 448

